

CHÂTEAUGAY

Le Bim

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES





- 3 | **Le mot du maire**
- 4 | **Retour en images**
- 6 | **Décryptage**
- 8 | **Vie communale**
- 14 | **Au fil des conseils**
- 15 | **Au fil de la métropole**
- 16 | **Écoles | Jeunesse**
- 22 | **Animations | Associations | Culture**

DIRECTEUR DE PUBLICATION
René DARTEYRE, Maire

SERVICE COMMUNICATION
Sophie RODIER
communication@chateaugay.fr

PHOTOS FRESQUES ÉCOLE
Dominic CERVERA

MAQUETTE
Coom, Gaëlle CHAZAL
www.agence-coom.fr • 04 15 47 01 94

RÉGIE PUBLICITAIRE
L'imprimeur, Jacques JUIN

IMPRESSION
L'imprimeur
63200 Mozac • 04 73 38 82 95
Imprim'Vert • Imprimé sur papier PEFC

Chers, chères Châteaugayres,

Le conseil municipal a voté le budget 2021 de Châteaugay lors de la séance du 12 avril. Le vote du budget représente un moment important pour la commune. En effet, il traduit concrètement les actions qui seront conduites tout au long de cette année et il conditionne la qualité du service public que nous vous devons mais aussi les investissements.

Dans un contexte financier incertain lié à la crise sanitaire et à la disparition de la taxe d'habitation dès 2021, nous devons faire face à un budget de plus en plus contraint et dépendant de l'État. Toutefois, les élus ont veillé à ce que le budget primitif 2021 préserve la qualité du service public local (accueil des enfants, restauration scolaire...). Il doit donc garantir un niveau d'investissement notoire afin de répondre aux besoins essentiels de proximité.

Un effort particulier a été porté à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, même si les charges exceptionnelles augmentent, liées à l'incertitude actuelle engendrée par la crise sanitaire (achat de masques, protections, gel hydroalcoolique...).

Malgré les difficultés, nous avons poursuivi les travaux d'aménagement de quartiers, rues et chemins. Certains, tels que les travaux des rues des Rouchats et de l'Alambic, sont terminés, d'autres se poursuivent comme le chemin des Barelles et la dernière partie du mur de soutènement du chemin de la Boule. Le sentier des Chapelières est maintenant réhabilité. Ces derniers font l'objet d'une convention avec la Fondation du patrimoine et la région Auvergne Rhône Alpes, et sont réalisés par le chantier d'insertion Job'Agglo.

Concernant le projet de réhabilitation de la Maison Jay, les études sont terminées, l'analyse des réponses aux appels d'offres est en cours et le début des travaux est prévu pour septembre.

Pour finir, un mot sur la crise sanitaire. Malgré les restrictions, le virus circule encore. Le taux d'incidence de notre commune a brusquement augmenté début avril. Aussi, l'ARS a initié un dépistage massif pour lequel trop peu de Châteaugayres se sont mobilisés. Avec les vaccinations qui s'intensifient, la situation s'améliore lentement. L'espoir renaît. Nous pensons aux restaurants, à la culture, à nos associations, que nous avons hâte de retrouver pleinement. Soyez vigilants, respectez les consignes sanitaires et faites-vous vacciner en nombre pour qu'enfin nous retrouvions notre vie d'avant.

René DARTEYRE, maire

RETOUR EN IMAGES SUR...



Course cycliste la vallée du Bédat

La 21^e édition de l'épreuve cycliste de la vallée du Bédat a eu lieu le 28 février 2021 au départ de Nohanent. Le circuit des communes de la vallée du Bédat est traditionnellement la course de reprise de la saison auvergnate. Toutes les conditions étaient réunies pour qu'il y ait du spectacle. Moins nombreux que les autres années, les spectateurs étaient cependant présents le long des routes pour encourager les cyclistes malgré les restrictions sanitaires. Les 131 km de course se sont déroulés sous un soleil radieux sans anicroche. Chaque année, de nombreux bénévoles se mobilisent pour que cette manifestation soit une réussite sportive et populaire, et la commune les en remercie.



Le nettoyage de printemps

Les Châteaugayres se sont mobilisés samedi 27 mars pour participer à la campagne de nettoyage de la nature. Petits et grands ont arpenté des kilomètres de chemins et rues.

Cette action a permis de ramasser 2,5 tonnes de déchets encombrants et polluants : masques jetables, bouteilles plastique et verre, papiers, pneus, batteries, matelas, électroménager...



Pendant



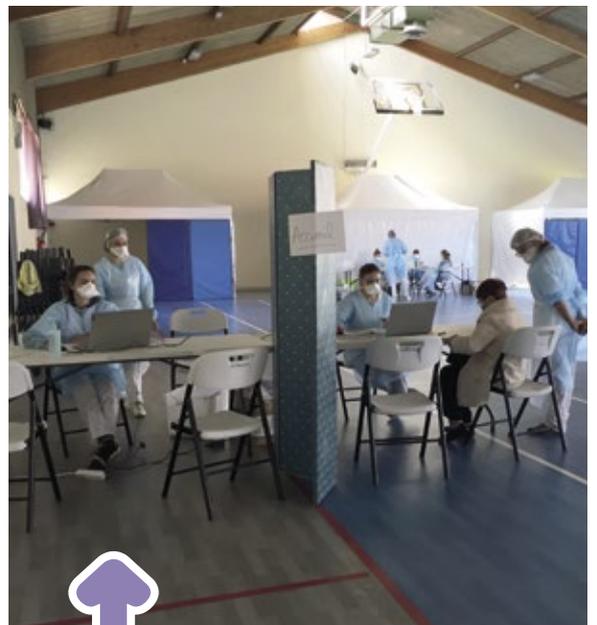
Après

Le quartier des Rouchats

Plus de végétalisation, des zones piétonnes, des trottoirs élargis, des zones de stationnement pratiques ; ce sont les aménagements prioritaires attendus par les riverains du quartier des Rouchats pour faire de leur quartier un lieu plus agréable et plus accessible.

L'aménagement s'est terminé en janvier 2021.

Un nouveau quartier se dessine maintenant. Ce nouvel espace paysagé transforme le cadre de vie des riverains pour leur plus grande satisfaction.



Campagne de dépistage massif

Suite à une augmentation du nombre de cas positifs à la Covid-19 sur la commune, l'ARS a organisé une campagne de dépistage massif jeudi 22 avril. 157 personnes ont été dépistées dont 146 tests antigéniques, 10 salivaires et 1 PCR. La population s'est très peu mobilisée malgré une importante campagne de communication.

SPÉCIAL BUDGET

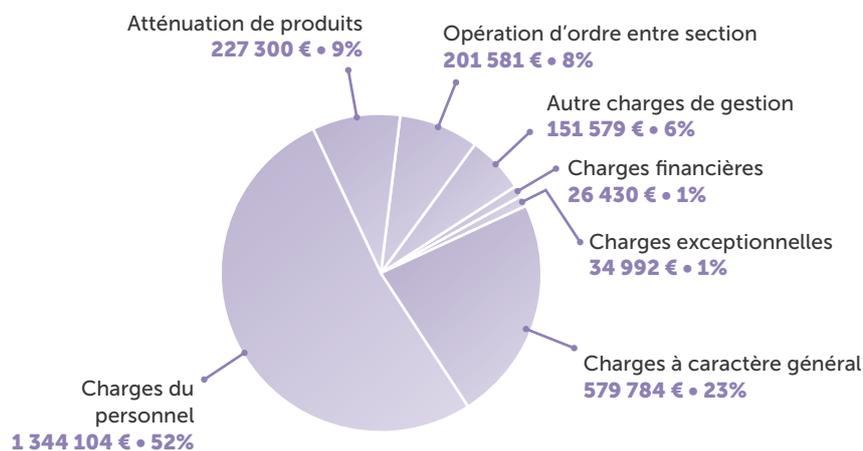
Le budget primitif 2021 veille à la préservation de la qualité du service public local. Il garantit un niveau d'investissement significatif répondant aux besoins de proximité, tout en maintenant une gestion rigoureuse pour faire face aux incertitudes provoquées par la réduction de l'autonomie fiscale de la commune.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (section de fonctionnement), inclut notamment le versement des salaires des agents de la commune et de l'autre, la section d'investissement a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement s'équilibre à **2 565 770 €**.

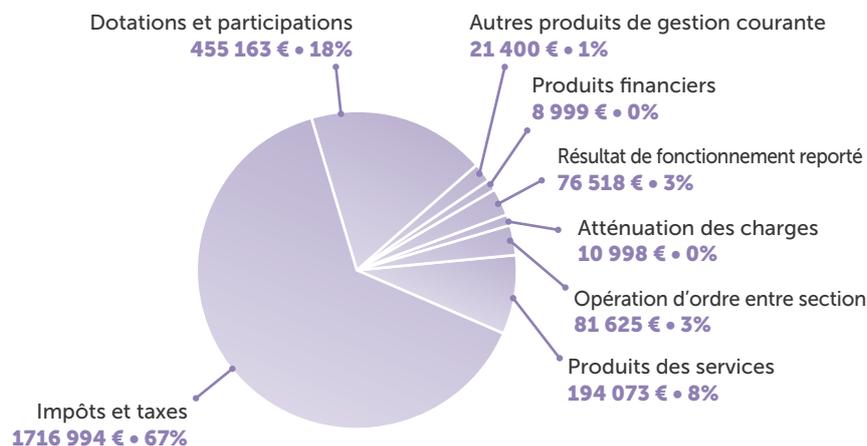
Les dépenses de fonctionnement

Depuis de nombreuses années, la commune s'est engagée dans une maîtrise des dépenses mais doit faire face à une baisse significative des dotations. Parallèlement, la crise sanitaire a généré des dépenses supplémentaires (achat de masques, gels et protections pour le personnel, etc.) et en même temps réduit les recettes (restauration scolaire, accueil périscolaire, accueils de loisirs, etc.).



Les recettes de fonctionnement

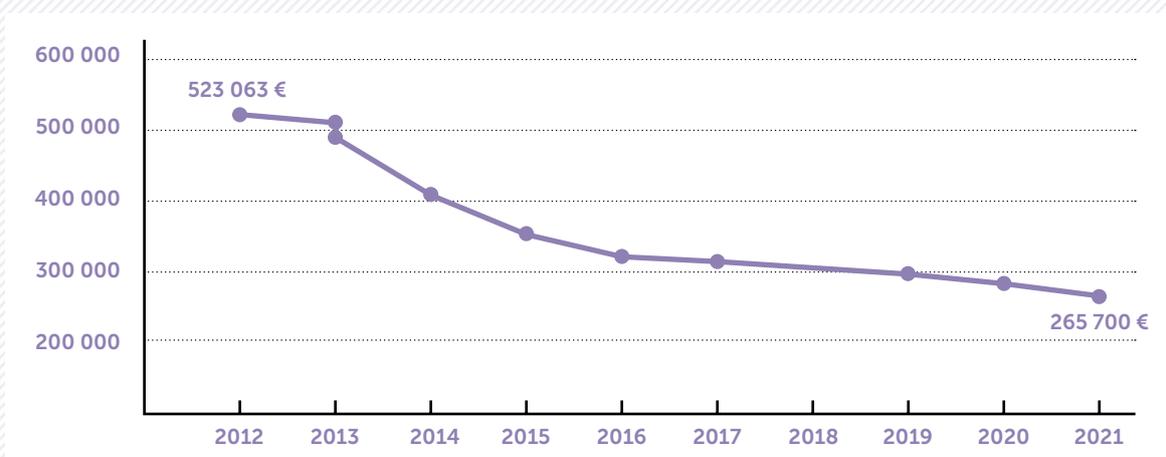
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (restauration scolaire, accueil périscolaire, centres de loisirs, locations de salles, etc.), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat...



La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée par étapes allant de 2020 à 2023. Pour compenser à l'euro près la perte qui en résulte, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est transférée aux communes. Le taux voté par chaque commune est majoré du dernier taux voté par le Conseil départemental en 2020. En pratique, le contribuable résidant à Châteaugay assujéti au taux de 15,15 % au titre de la part communale et de 20,48 % de la part départementale sera en 2021 assujéti à un taux de 35,63 % au bénéfice de la commune.

Après délibération du Conseil municipal ce taux a été porté à 37 %. Depuis 2011, le taux de cette taxe n'avait pas été augmenté.

Dotations forfaitaire et de solidarité rurale

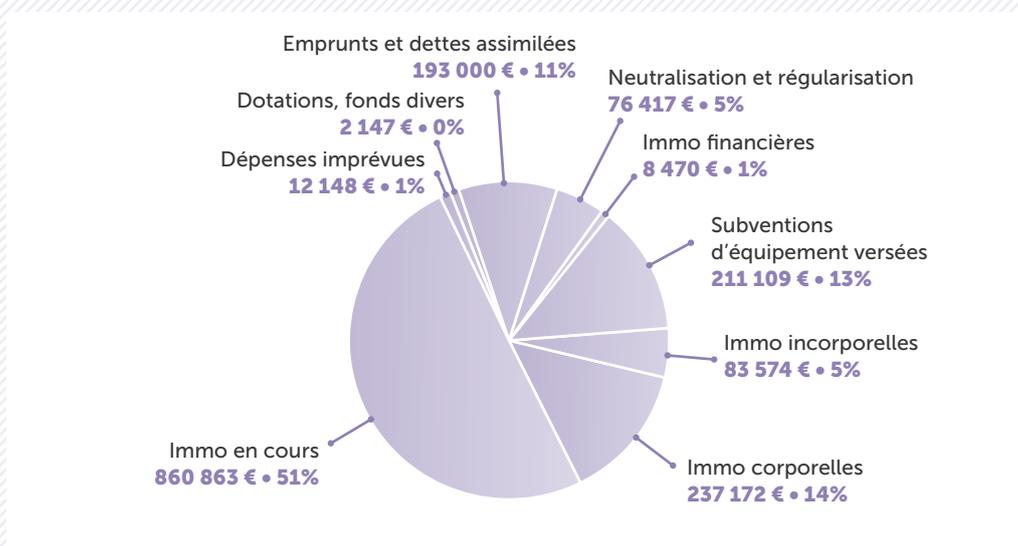


Les dépenses d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir avec les projets à moyen et long terme. Cette section concerne les actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Les dépenses d'investissement s'équilibrent à 1 684 900 €.

Les dépenses d'investissement correspondent aux dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité : acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, d'études et de travaux sur des structures existantes ou en cours de création.



CÉRÉMONIES

COMMÉMORATION DU 19 MARS



Toujours à huis clos en raison de la crise sanitaire, quelques anciens combattants, des pompiers et des élus se sont retrouvés devant le monument aux Morts en petit comité afin de rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

La présence du conseil municipal des jeunes (CMJ) a été appréciée par les anciens combattants et les élus présents. Six enfants ont activement participé à la cérémonie. Cinq élèves se sont partagé la lecture d'un texte relatant cette période douloureuse de notre pays et le sixième a joué le rôle de porte-drapeau. Le jeune maire du CMJ a déposé la traditionnelle gerbe au pied du monument.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

La commémoration de la date anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée en format restreint toujours en raison de la crise sanitaire. C'est sous un soleil printanier que René Darteyre, maire, Yoann et Lucas, conseillers municipaux du CMJ ont déposé la traditionnelle gerbe pour honorer et se souvenir des soldats morts pour la France. Chacun leur tour, Emma, Jade et Kimi ont lu avec conviction et émotion un texte en souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté. Manon a, quant à elle, rempli fièrement son rôle de porte-drapeau.

La cérémonie s'est poursuivie par une remise de médailles. Deux sapeurs-pompiers ont été décorés. Sébastien Pinto, médaillé d'argent et Teddy Piani, médaillé d'or, pour respectivement vingt et trente années de bons et loyaux services dans le corps des sapeurs-pompiers. Robert Lasso, ancien combattant, a été médaillé pour sa troisième année de porte-drapeau.

Après la lecture du texte officiel du président de la République, René Darteyre a chaleureusement remercié la gendarmerie, les pompiers, les enfants du CMJ pour leur implication, les anciens combattants et les Châteaugayres présents.



RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Une obligation pour s'inscrire à tout examen et concours

Les jeunes Français âgés de 16 ans (nés en 2005), garçons et filles, ainsi que ceux qui ne sont pas encore recensés, doivent se présenter en mairie afin d'obtenir une attestation de recensement. Celle-ci doit être conservée précieusement. En effet, elle sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire et conduite accompagnée, et divers concours).

Les données issues du recensement faciliteront l'inscription de ces jeunes sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies (sauf en cas de déménagement).

SURETÉ DANS LES ÉCOLES

Dans le cadre du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) les enfants des écoles maternelle et élémentaire ont été sensibilisés aux exercices « attentat-intrusion » dans l'école. Cet exercice de simulation avait pour objectifs de :

- s'assurer de la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion et de son audition en tout point de l'école ;
- tester la chaîne d'alerte en contactant les forces de sécurité.

Une alerte incendie s'est déroulée vendredi 26 mars au sein des écoles élémentaire et maternelle. Une formation sur la manipulation des extincteurs est envisagée avec le concours des sapeurs-pompiers de Châteaugay.

SÉCURITÉ RENFORCÉE ZONE DES GRAVIERS

Un partenariat gagnant pour la tranquillité des entreprises



Plusieurs actes de malveillance ont été commis sur la zone des Gravieres. Ceux-ci – destructions, dégradations ou tout autre détérioration – peuvent

avoir des conséquences préjudiciables sur l'activité des entreprises.

Afin d'assurer la tranquillité publique, il est indispensable d'engager un véritable partenariat avec les acteurs exposés. La commune, Clermont Auvergne Métropole et la gendarmerie nationale, en charge de la sécurité publique sur la zone des Gravieres, ont signé une convention dans le but de lutter efficacement contre ces actes de malveillance. Un courrier, signé de ces trois entités, a été adressé à l'ensemble des entreprises de la zone pour les informer des démarches engagées.

Des rondes supplémentaires seront mises en place et des caméras de vidéosurveillance seront prochainement installées dans les rues de la zone.

Des aménagements, parfois simples, peuvent avoir un rôle dissuasif important, bloquer ou ralentir la progression des délinquants. Des moyens à mettre en place pour se protéger plus efficacement existent et doivent être adaptés à chaque situation. Pour cela, les référents sûreté de la gendarmerie peuvent accompagner les chefs d'entreprise dans leurs démarches pour établir un diagnostic et les aider à mettre en œuvre les préconisations qui en découlent. Toute anomalie de comportement aux abords d'une entreprise ou d'une propriété doit attirer l'attention. Vous pouvez noter un numéro d'immatriculation par exemple et prévenir la gendarmerie en composant le 17.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, une réunion sera organisée pour échanger sur ces diverses thématiques.

La délinquance et les dégâts qu'elle occasionne sont l'affaire de tous et lutter contre ce fléau est devenu une priorité.

UN TROISIÈME DÉFIBRILLATEUR

Les lieux accueillant des activités sportives sont depuis plusieurs années équipés d'un défibrillateur : un dans la salle Jacques Escuit et un second au complexe des Cluzelles.

Un troisième appareil a été installé, début avril, devant le bureau de poste au plus proche des écoles et à disposition du public.



Entièrement automatique, ce nouveau matériel dispose d'une assistance vocale pour une utilisation optimale par le plus grand nombre.

Une formation est envisagée avec les concours des sapeurs-pompiers du corps de Châteaugay pour les volontaires et les personnels des écoles afin qu'ils puissent se familiariser avec ce nouvel appareil.

BIBLIOTHÈQUE DE RUE



La situation sanitaire s'améliore... la bibliothèque de rue réouvre enfin. Dès le 9 juin, déposez, empruntez vos livres, chinez de nouvelles lectures pour votre plus grand plaisir !

Pour rappel, la bibliothèque de rue n'accueille que des livres en bon état.

La municipalité se réserve le droit de retirer tout document qui comporterait des propos immoraux, diffamatoires, discriminatoires, pornographique, portant atteinte à la dignité humaine ou la laïcité.

Merci à tous les usagers !

JEUX INTERDITS

Un grand nombre de jeunes profitent du parvis de la mairie comme aire de jeux. Toutefois, la route à proximité des marches constitue un vrai danger.

Par conséquent, un arrêté municipal permanent entre en vigueur à compter du 1^{er} mai 2021, interdisant la pratique des jeux de ballon, l'usage de la trottinette, vélo, skate-board sur le parvis de la mairie, y compris sur les marches de La Poste et devant l'entrée de l'école élémentaire.

Cette mesure ne concerne pas les jeunes enfants accompagnés de leurs parents et les personnes autorisées à se rendre au garage à vélos.

LES TRAVAUX... OÙ EN EST-ON ?

Quartier des Barelles

Les travaux de rénovation des réseaux humides (assainissement et eau potable) sont achevés. La prochaine étape sera l'enfouissement des réseaux secs, téléphone et électricité avec l'implantation de nouveaux lampadaires. La rénovation de la voirie avec la création de places de stationnement, de trottoirs sera la dernière étape du chantier. L'aménagement paysagé viendra parachever cette ultime étape pour offrir aux riverains un nouveau cadre de vie.

Rues du Pont de l'Étang et Étienne Clémentel

Des analyses sont en cours sur l'ouvrage du Pont de l'Étang. En fonction des résultats le planning des travaux sera adapté.



POINT SUR LE PROJET DE LA NOUVELLE CARRIÈRE

Pose de piézomètres pour des études environnementales à la clé !

Mais qu'est-ce qu'un piézomètre ?

Un piézomètre est un matériel scientifique qui a pour but de surveiller les variations de niveau de nappe phréatique et d'en mesurer sa qualité.



Durant la semaine du 15 au 19 mars, sur le plateau de Lachaux, s'est déroulé la pose de six piézomètres (trois longs et trois courts).

Aussi, pendant 10 à 12 mois **les données relatives à la circulation et à la qualité des eaux souterraines seront collectées puis analysées.** Ces

données permettront notamment de connaître avec précision les variations de hauteur d'eau en fonction des épisodes pluvieux et par temps sec.

Les piézomètres ont nécessité une légère reprise des six forages déjà effectués lors des précédents sondages mais pas de nouveaux points de foration.

L'utilisation des données scientifiques

Les informations récoltées durant la période prévue seront utiles pour le projet de nouvelle carrière. Ces informations constitueront également une base d'information profitable pour la connaissance environnementale du plateau et de son fonctionnement hydrogéologique.

Ces équipements scientifiques sont voués à rester en place et à être utilisés par différentes structures ayant des besoins d'informations hydrogéologique.

VISITES DU CHÂTEAU

Connaissez-vous l'histoire du château, ses travaux, les aménagements effectués au fil des siècles, les différents propriétaires, ou ses secrets ?

Venez admirer la vue incomparable, du haut de son donjon, sur la chaîne des Puys, la plaine de la Limagne, les monts du Forez et du Livradois. La visite guidée comprend le donjon, la salle de l'Enfer, les terrasses, la chapelle du château, les salles du Fort et de la Perrière... Dans la cour du château, vous pourrez découvrir le caveau du Gay Coeur et les vins de Châteaugay.

Le château ouvre ses portes aux visiteurs à compter de début juillet.

Horaires

- Juillet et août : tous les jours sauf le lundi – 3 départs dans l'après-midi – 14h30, 15h15 et 17h00.
- Septembre : les samedi et dimanche – 14h30 à 18h30.

Tarifs

- Tickets individuels = 5,00 €
- Tickets réduits = 3,00 € enfants 10 à 16 ans / groupe de 10 personnes
- Enfant de - 10 ans = gratuit

Gratuit la Journée Européenne du Patrimoine de 10h à 12h et de 13h à 16h

Des expositions ont lieu de juillet à novembre. Informations sur www.chateaugay.fr

MAISON ADAPTÉE SÉNIOR

Les résultats de l'enquête

Une enquête auprès des 60 ans et plus a été conduite du 4 au 29 janvier 2021, sur les communes de Blanzat, Malauzat et Châteaugay. L'objectif de cette enquête est d'identifier les usages et habitudes des 60 ans et plus, d'évaluer les difficultés rencontrées et définir leurs attentes en matière de logement.

30 % des interrogés ont répondu à cette enquête. Pour une synthèse plus détaillée, vous pouvez consulter le site de la mairie.

76 %
seraient intéressés pour
**habiter dans un
logement adapté**

14 %
souhaitent habiter dans
**un logement adapté
dans un délai de 5 ans**

72 %
pensent qu'il devrait y avoir
**une offre de logements
séniors sur Châteaugay**

Logement souhaité
56 % T2 (séjour + cuisine + chambre)
74 % de 35m² à 50 m²
90 % moins de 450 €
(charges comprises et hors aide)

Les services souhaités

66 %
**restauration /
portage de
repas**

53 %
**activités,
animations,
ateliers**



45 %
**transport pour
des liaisons de
proximité**

31 %
**livraison de
courses**

GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Comme de coutume, nettoyage et printemps vont de pair. Tant dans le but de protéger les espaces naturels que de sensibiliser la population, la commune a lancé sa traditionnelle campagne de nettoyage de printemps le samedi 27 mars. Outre la nécessité évidente de propreté et par conséquent de valorisation de l'image de Châteaugay, le nettoyage de printemps permet de préserver l'environnement et améliore la sécurité des usagers, des rues et chemins autant que celle des riverains.

Sous un soleil radieux et un ciel bleu, famille, amis et élus se sont répartis sur différents parcours. Pendant une matinée, ils ont collecté les déchets déposés dans les chemins, fossés, parcs et bords de routes. Des dizaines de sacs poubelles se sont remplis bien trop vite et les points de ramassage ont été rapidement occupés par verre, ferraille et pneus. La collecte a été assurée par les élus. Cependant il a fallu dépêcher une tractopelle pour évacuer des gravats déposés par des personnes peu scrupuleuses. **4 camions, soit environ 2,5 tonnes de déchets ont été ramassés.** Ceux-ci ont été apportés à la déchetterie de Blanzat ce qui représente un coût non négligeable pour la commune. Autant de budget qui ne sera pas utilisé pour des causes plus louables.

Des déchetteries proches, à Blanzat et Volvic, accueillent pourtant gratuitement tous ces matériaux qui ne devraient donc pas se retrouver dans la nature si chacun respectait l'environnement. Trop de déchets sont encore abandonnés dans la nature par des usagers

peu scrupuleux. La municipalité remercie les nombreux bénévoles.

Les dépôts sauvages se multiplient sur la commune

Plusieurs personnes indécates ont été prises en flagrant délit de dépôt sauvage. Une plainte a donc été déposée par la commune auprès de la gendarmerie. Entendus par les gendarmes, ils encourent une amende jusqu'à 1 500 €.

Rappel de la loi

Le dépôt ou le jet de déchets, dans des endroits non prévus à cet effet est passible d'une amende selon l'article R.541-76 du Code de l'environnement.

Par un particulier : de 45 € à 1 500 € d'amende (3 000 € en cas de récidive).

Par une entreprise : risque d'une peine de 2 ans de prison et/ou jusqu'à 75 000 € d'amende.



DÉSHERBER DEVANT CHEZ SOI...



Un geste citoyen

Pour des raisons sanitaires et écologiques, la plupart des produits phytosanitaires sont interdits sur la voirie et les espaces verts depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les collectivités et depuis le 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers. Couper ou arracher les herbes nécessite beaucoup de temps et un passage régulier. Ce travail ne peut plus être traité comme avant. La commune encourage donc la participation des habitants. Aussi, chacun peut participer, quand il le peut, à la propreté de son devant de porte ou du trottoir au droit de sa propriété. De même que nous balayons ou déneigeons devant chez nous dans la mesure du possible, prenons l'habitude d'enlever régulièrement les quelques herbes qui poussent devant chez soi, pour une commune plus agréable.

Soyons acteur de l'embellissement de notre village !

DESTRUCTION DES NIDS DE GUÊPES ET DE FRELONS...

Appeler les pompiers ou pas ?

Depuis plusieurs années déjà, la réglementation concernant la destruction des nids d'hyménoptères a évolué. Auparavant, les pompiers du Puy-de-Dôme effectuaient l'intégralité de ces destructions dans le département. Voulant recentrer les pompiers sur leur cœur de métier – porter secours aux personnes, aux biens et à l'environnement – la législation s'est donc adaptée. Désormais, les pompiers n'effectuent la destruction de ces nids qu'en cas d'urgence ou en cas de nids sur la voie publique.

Dans les autres situations, les habitants doivent faire appel à une entreprise privée. Si vous découvrez un nid chez vous, appeler les pompiers en composant le 18, décrivez la situation et l'agent évaluera le degré d'urgence de la situation (un nid de guêpes dans un arbre ou un étendoir n'a pas le même degré d'urgence qu'un nid de frelon asiatique dans un grenier).

Dans le cas où l'urgence est avérée, les pompiers interviendront alors gratuitement. En revanche dans le cas contraire, l'agent vous conseillera de faire appel à une société privée. Si vous souhaitez impérativement que le nid soit détruit par les pompiers, ceux-ci interviendront mais l'intervention vous sera alors facturée à un prix volontairement élevé pour ne pas faire de concurrence au secteur privé.



COMPOSTEUR PARTAGÉ

Courant mars, le site de compostage de quartier était devenu inutilisable. En effet, les deux bacs à compost étant pleins, ils ont été fermés afin de rentrer en phase de maturation.

Une troisième cellule a été ajoutée, afin de libérer les autres bacs. Celle-ci servira uniquement à évacuer et laisser mûrir le compost. Ainsi, vous n'aurez pas à changer vos habitudes et continuerez de faire vos apports dans les mêmes bacs.

Cependant, les deux cellules de droite sont actuellement en maturation. Vous pouvez donc à nouveau faire vos apports dans la cellule de gauche, il s'agit de la seule avec un cadenas, rendant son accès à nouveau possible.

PARTENARIAT SOLIDAIRE

La commune de Châteaugay est un partenaire privilégié du chantier d'insertion. Depuis 2018, elle contribue à la réalisation du projet social d'une société d'insertion clermontoise en confiant des supports de travail à ses salariés en situation d'insertion.

Le cœur du projet social de cette structure est de favoriser l'emploi des personnes exclues du monde du travail et victimes de discriminations – notamment les résidents des quartiers prioritaires – tout en leur proposant un accompagnement socioprofessionnel renforcé.

22 salariés ont travaillé pour les chantiers d'insertion, sur Châteaugay, en 2020 sur les activités espaces verts et rénovation de petits patrimoines bâtis.

Leurs situations socioprofessionnelles à leur entrée sur le chantier étaient variées. Plus des 3/4 d'entre-eux avaient des problèmes de mobilité, de droit ou de situation administrative ; 2/3 étaient sujets à des problèmes d'addiction ou avaient des problèmes de ressources. L'un d'eux était en situation d'illettrisme, un autre avait un niveau de français insuffisant pour travailler en entreprise. Autant de freins à trouver un emploi ou se réinsérer dans la vie professionnelle.

En raison de la crise sanitaire et des périodes de confinement, **seuls 5 salariés ont quitté la structure** dans le courant de l'année 2020.

Plusieurs chantiers ont été confiés aux salariés en 2020 pour un total de 42 jours d'intervention : tonte et débroussaillage sur différents sites, remise au propre de deux parcelles situées chemin de la Crouze, réfection d'une partie du chemin du Loup avec réalisation de pas d'ânes.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

FONDATION
DU
PATRIMOINE

Focus sur le sentier des Chapelières

La végétation avait envahi au fil des années ce chemin emprunté jadis par les Châteaugayres se rendant à Riom. Pour rendre ce chemin praticable pour les randonneurs, les broussailles ont été coupées de part et d'autre du chemin. Des escaliers en rondins de bois ont été réalisés avec un empierrage. Des murs en pierres sèches ont été construits ou ravalés par endroit protégeant désormais le chemin des éboulis pour le confort et la sécurité des promeneurs qui peuvent désormais profiter d'un cadre agréable.



La région Auvergne Rhône Alpes et la Fondation du patrimoine ont apporté leur soutien financier à la restauration, à hauteur de 50 %. Ce chemin est désormais praticable et apprécié des promeneurs.

RÉFLEXE ÉCO

Réflexe éco, l'application mobile de solutions pour les communes.

À l'heure où l'information en temps réel est devenu un besoin...

À l'heure où le geste écologique est devenu une nécessité pour notre planète et notre environnement...

... l'application mobile Réflexe Éco, gratuite et sans pub, propose aux habitants de Châteaugay une solution digitale pour accélérer l'écosystème du recyclage grand public et vous informer en temps réel !

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Réflexe ECO !
Téléchargez gratuitement

Recevez les infos de votre mairie !
Et bien plus...

1er réflexe :
Donnez au lieu de jeter !

Téléchargez l'appli Réflexe Éco via votre Play Store... elle est gratuite sans engagement. Les messages d'alertes et d'informations de la mairie seront toujours dans votre poche, toujours accessibles et disponibles.

L'information vient à vous.

Vous recevrez une notification instantanée sur votre portable à chaque nouvelle alerte ou information. Vous pouvez faire des signalements sur les sujets qui vous préoccupent.

Un système simple, réactif et efficace adapté à vos besoins !

Un système écoresponsable pour moins jeter, mieux recycler en donnant et échangeant des objets (en publiant des annonces gratuites entre particuliers).

Réflexe Éco vous permet de signaler l'emplacement de dépôts sauvages, via l'outil de géolocalisation et de retrouver un objet perdu ou notifier un objet trouvé.

Grâce à Réflexe Eco, vous restez informés de l'actualité sur la commune.

Cette application est à l'essai pour trois mois. Soyez nombreux à la télécharger afin d'engager une démarche durable et évolutive pour une commune plus propre et plus écologique.

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 2021



Budget

- Ouverture par anticipation de crédits budgétaires section investissement 2021



Finances

- Fixation des tarifs 2021
- Convention avec le comptable portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux



Administration générale

- Modification des horaires d'ouverture de l'école maternelle
- Convention de mise à disposition du matériel, des salles et des terrains communaux aux associations à titre gracieux
- Vente de bureaux écoliers



Domaine

- Achat de la parcelle AB 762 – Demande d'intervention de l'EPF SMAF



Personnel

- Création d'emplois saisonniers et accroissement d'activité



Vie Associative

- Convention « la VAL BEDAT » entre les communes de Blanzat, Cébazat, Nohanent et Châteaugay

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2021



Energie

- Groupement de commandes pour l'achat d'électricité du département : approbation de l'acte constitutif du groupement de commande



Coopération décentralisée

- Renouvellement du protocole de la coopération avec la commune de Touré MBonde (Sénégal)



Budget

- Compte de gestion 2020
- Compte administratif 2020
- Affectation du résultat 2020
- Budget primitif 2021 – taux d'imposition 2021
- Budget primitif 2021

VOUS AIMEZ VOTRE RUE, DITES-LUI AVEC DES FLEURS !

Pour embellir les rues tout en apportant une réponse aux enjeux énergétiques et écologiques, Clermont Auvergne Métropole encourage ses habitants à devenir les jardiniers de leur propre quartier.

Grâce au permis de végétaliser «Ici on sème», chacun peut s'approprier un petit bout d'espace public. Les possibilités pour verdier et fleurir les rues sont nombreuses : aux pieds des arbres, le long des bâtiments ou bien encore en façades.

Le choix des plantes

Afin d'accompagner les jardiniers-citoyens dans leur première plantation, la métropole offre la terre végétale ainsi que les végétaux, qui pourront être choisis parmi une liste à retrouver sur le site de la CAM.

Ces plants seront issus des serres métropolitaines. Les espèces locales, plantes vivaces, ou peu consommatrices en eau sont à privilégier contre d'autres interdites. Les participants pourront bénéficier

de conseils de la part des services de la métropole.

Le titulaire du permis de végétaliser s'engage à cultiver et à entretenir son parterre dans le respect de l'environnement. À défaut, l'autorisation d'occuper l'espace public pour lui est retirée.

Plus d'infos www.chateaugay.fr



LE TRI SE SIMPLIFIE

100 % des papiers et des emballages vont dans le bac jaune !

L'objectif de cette évolution est de mieux trier et donc recycler plus, pour atteindre 55 % de déchets recyclés et réemployés en 2025, puis 65 % en 2035.

Elle vise également à réduire les erreurs de tri qui représentent entre 20 et 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent cher à la collectivité, donc aux contribuables.

Dès maintenant, tous vos emballages et papiers se retrouvent dans le bac jaune.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

★ Spectacle de Noël

Vendredi 18 décembre au matin, les enfants ont assisté au spectacle « Le père Noël, le loup et le chaperon rouge » de la compagnie Ad Hoc. La coopérative scolaire a offert les deux représentations pour un budget de 790 €.



★ Formation aux gestes de premiers secours

Une animation pour la première éducation à la route a été proposée à tous les CM2 par M. Luis Muñoz et Louane Henriques, pompiers de la brigade de Châteaugay.

★ Mieux connaître les abeilles

Dans le cadre du programme de sciences, Alain Charlat, apiculteur, est intervenu une matinée par classe pour les CM1 et CM1/CM2. Une belle activité pour informer la jeunesse de l'importance de préserver nos abeilles et la sensibiliser au goût du miel qui a tant de vertus pour notre santé. Chaque enfant est reparti ravi avec son petit pot de miel ou de gelée royale.

★ Festival du court métrage

La situation sanitaire n'a pas permis aux enfants d'assister au Festival du court métrage et la version en ligne est disponible uniquement pour les adultes.

★ Sortie au centre équestre « La chevauchée » à Châteaugay

Toutes les classes de l'école ont bénéficié de 2 demi-journées d'initiation à l'équitation. Cette initiative a



permis aux enfants de profiter d'une activité sportive et éducative lorsque la situation sanitaire n'autorisait pas les cours d'EPS et à la Chevauchée d'accroître son activité en période creuse. La coopérative scolaire a pris en charge ces sorties, pour un budget de 2816 €.

★ Patinoire

Le projet patinoire concerne les classes de CM1/CM2 et CM2 les vendredis après-midi du 25/01/2021 au 29/03/2021 (8 semaines). Toutefois en raison des conditions sanitaires, seulement les 2 dernières séances ont pu avoir lieu.



★ Animations photos

Les classes de CE2 ont participé à une activité d'animation photo les 26 mars et 21 mai 2021. Celle-ci se poursuivra le 25 juin.



★ Sortie à Besse

Le vendredi 2 avril 2021, les deux classes de CP et la classe de CE1 se sont rendues à Besse. Les enfants ont effectué la visite du Jardin Clos du Rempart, du château de Besse et du centre-ville avec son église. Un arrêt au lac Pavin et la visite de la ferme pédagogique GAEC de l'Oiseau à Chambon-sur-Lac ont clôturé cette belle journée. Cette activité a permis à une étudiante de réaliser un stage en tant que guide-conférencière. Grâce à son intervention, les enfants ont ainsi pu bénéficier d'une visite guidée !



★ Projet fresques

Dans le cadre des arts plastiques, les élèves ont pu découvrir et participer à l'élaboration d'un graff. Ce projet collectif permet de créer du lien entre les élèves tout en embellissant les murs de l'école.

Mickaël Martin, graffeur, est intervenu une première fois pour présenter l'histoire du graff à l'ensemble des classes.

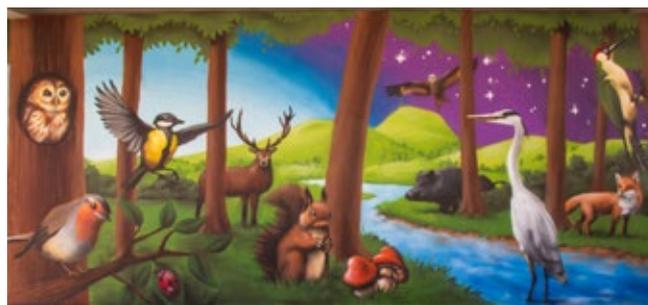
C'est à l'occasion de sa seconde visite que les enfants ont cherché des idées en fonction de 3 thèmes retenus : le fond marin, la nature, la musique & le cinéma.

Chaque élève a ainsi pu apporter ses idées pour l'inspiration de la fresque et réaliser sa propre production sur papier.

Le peintre a ensuite matérialisé l'imagination des enfants en réalisant les esquisses des fresques. Chacune des 4 classes de l'école (CE2, CM1, CM1/CM2 et CM2) a ainsi pu réaliser sa partie sur les murs de la cour.

Les 2 fresques sont à présent achevées. Elles illuminent la cour intérieure de l'école par leur couleurs vives et flamboyantes. Elles apportent une note à la fois poétique et joyeuse parfaitement adaptée au lieu.

Elèves et enseignants sont maintenant dans l'attente de la réalisation de la dernière fresque sur les fonds marins par les 4 autres classes (2 CP, CE1 et Ulis).



L'ÎLOT LOUPIOTS



Carnaval

SEJ
Service Enfance Jeunesse



Avant travaux, tout en marron !



Maintenant, un centre plus lumineux et coloré

➔ 06 08 00 67 15 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

L'ÎLE AUX ENFANTS



Vive la neige



Tous en luge



Construction igloo



Atelier sécurité avalanche



Fresque réalisée par Augustin, animateur au SEJ



Rafrâichissement du mur de la cuisine



Mur tableau noir

➔ 04 73 87 40 10 • service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Ce n'est que partie remise !



Vous le savez, cette année scolaire devait être celle de « l'Année-versaire » des 40 ans de l'école de musique. Et vous n'êtes pas sans savoir que cette même année est fortement perturbée...

Mais qu'à cela ne tienne, les élèves, leurs professeurs et l'association Cébaz'tempo

se tiennent prêts, projets et instruments dans les starting-blocks, pour célébrer les 41 ans ! Après tout, pourquoi pas ?!

Nous ne manquerons pas de vous faire savoir le programme des festivités et vous espérons nombreux à venir les encourager et vivre ces moments, si essentiels, de partage d'émotions musicales et culturelles.

Samedi 19 juin, fête de la musique de la Vallée du Bédât



Si les conditions sanitaires nous laissent un peu de répit et que les décisions gouvernementales le permettent, nous serons heureux de vous retrouver lors de la fête de la musique de la Vallée du Bédât, au parc Pierre Montgroux à Cébazat !

Même si nous ne pouvons pas encore vous dévoiler le programme complet et détaillé, sachez que, comme toujours, l'école de musique de la Vallée du Bédât sera présente l'après-midi et en début de soirée et que le groupe Wazoo, que nous n'avons pu accueillir l'année dernière, sera reprogrammé pour clôturer cette journée tant espérée.

Des auditions d'élèves 2.0

Les salles de spectacles sont fermées, la situation actuelle impose un protocole sanitaire rigoureux et contraignant à l'école de musique, mais le besoin de jouer et de ressentir les plaisirs de la scène sont plus forts !

Alors l'équipe enseignante a mis en place des auditions d'élèves, dans les locaux de l'école de musique à Cébazat, avec en public les plus jeunes enfants des cours d'éveil musical. L'objectif : mettre les élèves en situation de concert et faire découvrir les instruments à ceux qui en commenceront l'apprentissage à la rentrée prochaine.

Mais la fibre pédagogique de l'équipe allant au-delà de l'enseignement artistique, ces auditions ont également permis à plusieurs étudiants et bénévoles d'appréhender le travail de régisseur de spectacle.

Ce ne sont pas moins de cinq jeunes, encadrés par le régisseur de l'école de musique, qui ont œuvré pour transformer la plus grande salle de l'école en lieu de concert. Ils ont accueilli et organisé le passage des élèves-artistes, filmé en multi-caméra et enregistré le son du concert. Ensuite, un travail en post-production a permis de faire le montage vidéo, puis des génériques.



Tout le monde a pu constater leur grande motivation à réaliser ce projet, les musiciens ont ainsi fait un concert dans des conditions confortables et n'ont pas boudé la chaleur des applaudissements que nous n'entendons plus depuis un an.

Trois auditions « Leurs de Musiques » ont donc eu lieu entre les vacances d'hiver et de printemps, que vous pouvez revoir, à l'envie, sur les chaînes YouTube des villes de Cébazat et Blanzat.

Mais tous souhaitent qu'au plus vite le public revienne s'asseoir en salle pour partager avec les musiciens le plaisir de jouer et d'écouter un concert.

DEUX MESURES POUR RIEN



Malgré la pandémie, l'association 2MPR a repris progressivement ses répétitions à deux, trois, puis à cinq ; dans le respect des règles sanitaires bien sûr.

Actuellement, par principe de précaution, nous ne pouvons pas être plus nombreux. Nous espérons que d'autres musiciens amateurs viendront nous rejoindre par la suite pour remplacer ceux qui ne reviendront pas.

Ainsi, compte tenu de l'effectif actuel, le répertoire a été modifié et de nouveaux morceaux plus adaptés à la nouvelle situation sont travaillés.

Nous avons hâte de pouvoir à nouveau jouer en public pour tous les Châteaugayres. Nous attendons avec impatience de retrouver l'ambiance de la cave municipale et de pouvoir faire résonner les rues et places et pourquoi pas à nouveau le donjon du château de quelques notes de musique.

➔ deuxmpr@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES



Encore une année particulière pour le Comité des Fêtes où aucune manifestation n'a pu avoir lieu. L'équipe du comité n'a pas pu se réunir et donc les projets à venir restent en suspens.

La manifestation « Châteaugay autrefois » prévue début juillet est annulée après concertation pour raisons sanitaires.

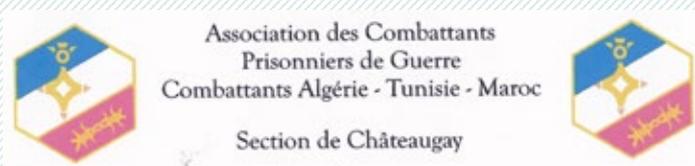
L'Assemblée Générale a dû se faire par correspondance et le bureau reste inchangé :

- Présidente : THOMAS Marianne
- Vice-présidente : GUYOT Peggy
- Secrétaire : BARDOUX Sylvie
- Secrétaire adjointe : BEZY Catherine
- Trésorière : MARTINEAU Véronique

Nous espérons que cette situation se termine rapidement afin de pouvoir se retrouver pour de belles animations.

➔ 06 38 70 62 36
cfchateaugay@gmail.com

ACPG-CATM



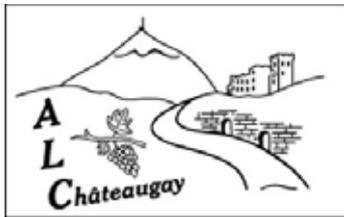
Depuis le 5 décembre 2020, Journée Nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, l'association a tourné au ralenti. Cependant, les anciens combattants se sont retrouvés le 19 mars 2021 devant le monument aux morts, en comité restreint, pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc. Ils ont vivement apprécié la présence du Conseil Municipal des Jeunes et du jeune porte-drapeau. Merci à eux.

Continuez à vous protéger et prenez bien soin de vous.



➔ 04 73 25 61 14 • lucien.veray@wanadoo.fr

AMICALE LAÏQUE



L'école des sports de l'Amicale Laïque de Châteaugay a accueilli cette saison une dizaine d'enfants de 6 à 12 ans les mercredis de 11 h à midi quand les consignes

gouvernementales le permettaient.

Le projet sera reconduit l'an prochain mais les horaires ainsi que le fait de pouvoir aller chercher et reconduire les enfants à l'accueil de loisirs est toujours incertain.



L'encadrement est assuré par Camille et Abdellah, sportifs confirmés de haut niveau, qui sont diplômés et recrutés par L'UFOLEP.

Les activités programmées cette année n'ont pu être totalement mises en route à cause des conditions sanitaires imposées. Les enfants inscrits ont cependant suivi les séances avec assiduité et les parents semblent satisfaits du travail effectué par les deux animateurs.

Les intentions éducatives se concentrent autour du développement physique, de la coordination, de l'adresse et du respect de l'autre à partir, d'abord, de l'athlétisme, du cirque puis de jeux de ballons, de raquettes et enfin de course d'orientation.

Tout n'a pas été mené à bien à cause des arrêts imposés par les conditions sanitaires, mais la saison n'est pas terminée. La salle Jacques-Escuit est toujours inaccessible mais le temps clément permet le travail à

l'extérieur et la mairie autorise l'accès au préau de l'école si les conditions météo se dégradent.

Activités adultes

Elles ont aussi été perturbées et tout particulièrement celles qui se déroulaient en salle.

Atelier de botanique

Habituellement, le groupe de plus de 6 personnes se retrouve en salle durant l'hiver pour découvrir plantes et milieux naturels avec des films et des photos. Cette année, à l'automne, un « fil rouge » en l'occurrence « les plantes monocotylédones » (ails, tulipes, crocus, jacinthes, graminées...) a été adopté par les membres de l'atelier de botanique. Chacun a acquis et mis en terre quelques « monocotylédones », puis a suivi et suit encore leur croissance depuis la mise en terre à l'automne du bulbe, du tubercule ou du rhizome.

Une nouvelle formule pour rester tous en lien en continuant à s'intéresser aux plantes !

Gymnastique d'entretien

Il n'a pas été possible de réaliser des cours en visio.

Photo

Notre photographe, Dominic, a proposé des thèmes de travail.

Yoga

Damien et sa conjointe ont proposé chaque semaine 6 cours de yoga en visio très appréciés par les participants. Et il y a même eu quelques cours pendant chacune des vacances scolaires !

Fitness

Frédérique a fait quelques vidéos pour les adhérentes du fitness.

Activités de plein air

Elles ont pu se dérouler avec quelques restrictions.

Les groupes de randonnée pédestre, marche nordique et VTT ont fonctionné régulièrement.

Des sorties en raquettes à neige ont pu être organisées au Chambon et à Super-Besse.

Chapeau aux bénévoles et salariés qui ont pu animer leur activité !



al.chateaugay@gmail.com
<http://amicalelaiquedechateaugay.jimdofree.com>

VTTALC



Le VTTALC, petit mais costaud, est un club d'une douzaine de membres très motivés. Il peut mobiliser le double de

bénévoles pour son « Trèfle gaulois » qui aura lieu le samedi 11 septembre 2021.

Tout au long de l'année, des sorties VTT sont organisées plutôt les mercredis et vendredis après-midi et le week-end. En fonction de la saison, les sorties s'éloignent de plus en plus de Châteaugay.

Nous participons aussi aux randonnées proposées par les autres clubs des alentours.

Nous utilisons l'application « WhatsApp » pour la programmation des sorties. Chaque membre peut proposer une sortie, l'idée c'est d'être plusieurs à chaque sortie.

Nous organisons chaque année au départ de Châteaugay, « Le trèfle gaulois » avec ses 3 boucles d'environ 17 km.

Avec plus de 120 participants pour le Trèfle gaulois, le VTTALC fait partie des 3 seuls clubs du Puy-de-Dôme à avoir pu organiser une randonnée VTT en mode « Covid-19 » en 2020.

Les licences sont prises auprès de la FFCT, la cotisation est de 51 euros pour l'année (dont seulement 6 € pour le club).

➔ Dominique Souchayre, 06 66 96 68 38

A.S CHÂTEAUGAY RUGBY

L'école de rugby labellisée par la FFR



Pour ses 35 ans d'existence l'entente Châteaugay-Blanzat vient de se voir décerner un label 1 étoile de la part de la Fédération Française de Rugby.

Cette distinction, gage de qualité, récompense le travail de structuration sur l'accueil et la formation sécurisée des enfants.

Malgré la pandémie, les 80 filles et garçons de l'école de rugby ont pu, en respectant un protocole sanitaire, continuer à s'entraîner grâce à l'implication de la quinzaine de bénévoles dont sept éducateurs diplômés.

Les entraînements vont se poursuivre, les mercredis et samedis, jusqu'à fin juin sur le stade des Cluzelles de Châteaugay.



➔ edrblanzatchateaugay@gmail.com
ou 06 70 46 15 12

A.S.C BASKET



Pour l'année scolaire en cours, l'A.S.C. Basket compte 89 licenciés des U7 (enfants nés en 2014-2015) aux vétérans.

Hélas, les championnats de toutes les catégories ont été suspendus alors que nous venions juste de reprendre les

compétitions et le goût à la vie associative.

En attendant, la réouverture des salles de sport, le club a proposé 2 après-midis de « stage vacances » en extérieur durant les vacances de printemps.

Le soleil était heureusement au rendez-vous avec les enfants de U7 à U11 (enfants nés de 2014 à 2010). Tous

les licenciés de cette catégorie d'âge, dans les 3 clubs de la CTC « Bedat Volcans Basket » pouvaient y participer. Garris et Antoine ont assuré les différentes séances d'ateliers de motricité, sans contact évidemment.

Les enfants étaient heureux de retrouver les ballons de basket et une récompense a été distribuée à chaque participant.

Nous proposons des entraînements sans contact physique, pour les licenciés mineurs, dans la cour de l'école. Plusieurs horaires sont définis les mercredis après-midi.

Nous espérons pouvoir reprendre le chemin du sport et des compétitions la saison prochaine. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent.



Assemblée Générale : 25 juin
Sylvie GAUTHROT, 06 38 50 97 99



Pendant les confinements, l'ASAC agit :

Évidemment, les 3 conférences et la visite de Montferrand prévues par l'ASAC en 2020 n'ont pas pu avoir lieu, et 2021 voit les restrictions sanitaires se poursuivre.

Cependant, l'ASAC n'est pas restée les deux pieds dans le même sabot ! Sinon elle n'aurait pas pu parcourir les chemins du plateau pour découvrir de nouvelles cabanes de berger, débroussailler et flécher des sentiers pour que les promeneurs puissent les emprunter.

Deux sentiers ont été ouverts : le sentier des Chapelières au lieu-dit Chabane, sur les côtes du plateau de Champ Griaux et par la suite réhabilité par la commune ; ainsi que le sentier des Quaires qui relie le Bas Charlard au lieu-dit La Rase de Coeur.

Lors des Journées Européennes du Patrimoine de septembre 2020, les Châteaugayres ont visité les cabanes en pierre sèche du plateau, guidés par l'ASAC. Ils ont pu profiter des premiers aménagements et des vues sur Châteaugay, la Limagne, le Forez, les Monts Dorés et le Puy de Dôme.

On a failli parler de Châteaugay à Lyon ! Mais ce n'est que partie remise...

Pour les Journées du Patrimoine, un événement devait se tenir au Fort de Vaise, à Lyon. Il était prévu des animations autour du patrimoine fortifié de la région AURA. L'événement a été annulé, mais la Fédération « Patrimoine Aurhalpin » avait réalisé des panneaux



d'exposition dont un sur le fort villageois de Châteaugay avec l'aide de l'ASAC.

Les subventions de restauration des statues en bois de l'église ont été obtenues et un restaurateur a été contacté.

La salle du rez-de-chaussée de la tour Nord-Est du château a été recrépie. Lors du nettoyage de printemps, les membres de l'ASAC ont nettoyé les 2 petites cours du château (entre les 2 tours Nord), ainsi que la fontaine de la Perrière.

Découverte des cabanes en pierre et débroussaillage

Si, comme Christelle et son fils Théo, vous découvrez une nouvelle tonne, n'hésitez pas à la signaler à l'ASAC qui se fera un plaisir de la mettre en valeur !

Pour le débroussaillage, inscription au 0473872512.

Facebook : ASAC - Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay Daniel Barrat 06 81 60 62 61

ASSOCIATION « PRÉSERVONS LE PLATEAU DE LACHAUD ET CHÂTEAUGAY »

L'association continue ses actions dans le but d'informer les habitants sur le projet de nouvelle carrière à Châteaugay.

Depuis deux ans, elle milite pour plus de transparence et de débats et s'oppose clairement à ce projet que l'association considère « nuisible » pour la nature et ses habitants.

Plusieurs forages de prospection ont eu lieu en septembre-octobre 2020.

En tant que Châteaugayres, restez attachés à votre environnement.



Jacques Belin, 06 85 82 00 47 • plateaulachaud@gmail.com

GÉNÉRATION - LOISIRS - ÉVASION



Un début de printemps compliqué...

Néanmoins de belles randonnées ont été réalisées, avec une bonne participation.

Reprise progressive, rendez-vous masqués, distanciation, toutes les recommandations ont été appliquées dans la bonne humeur et une convivialité toujours aussi présente. Nous remercions vivement les accompagnateurs qui ont su s'adapter à cette situation pour faire fonctionner le groupe de marcheurs dès que les recommandations de la fédération et les directives de la Préfecture l'autorisaient.



Prévisions des prochaines festivités 2021

- Tous les mardis et jeudis randonnées avec les accompagnateurs
- Dimanche 12 septembre thé dansant avec Melody Musette, salle Michel Vivier, à Gerzat
- Les 05 et 06 novembre croisière festive sur le Rhône sur le thème années 60
- Le 31 décembre réveillon de la Saint-Sylvestre en partenariat avec la CMCAS de Clermont-le Puy, salle Michel Vivier, à Gerzat.



Cotisation de 16 euros pour toutes les activités.

LACZNY André, 06 73 33 56 72
BONJEAN Annie, 06 52 39 23 95

DON DU SANG



L'association pour le don du sang assure la collecte de sang et de plasma sur les communes de Blanzat, Cébazat et Châteaugay.

Le bureau est présidé par des habitants de Cébazat et Blanzat. Il accueille depuis le 03 mars un habitant de Châteaugay.



D'ailleurs, tous les donneurs, qui viennent donner leur sang lors de nos collectes, connaissent son sourire. C'est en effet lui qui gère l'accueil, le port du bon masque, à défaut en fourni un conforme. Il a aussi la pénible tâche de devoir dire non aux donneurs qui se présentent sans rendez-vous.

En effet, depuis presque un an déjà, toutes les collectes de sang se font avec prise de rendez-vous afin de fluidifier l'arrivée des donneurs et ainsi leur éviter un temps d'attente.

Depuis l'automne 2020 un nouveau site de réservation, plus souple d'utilisation, a été mis en place « [mon RDV don de sang.fr](http://monRDV.don.de.sang.fr) »

Chaque membre de l'association est formé au respect des gestes barrières et des règles d'hygiène. La municipalité de Châteaugay a ouvert en grand la salle Jacques Escuit pour que les distanciations soient respectées. Un sens de circulation est mis en place et la collation a été repensée.

Félicitations aux Châteaugayres et habitants des communes voisines qui ont fait preuve d'altruisme.

En effet, une progression de 15,35% du nombre des donneurs entre les années 2019 et 2020 sur les collectes réalisées à Châteaugay est à noter.

Gardons à l'esprit qu'un seul don peut sauver trois vies. En effet un malade ne reçoit jamais du sang total. Suivant ses besoins se sera soit des plaquettes, soit des globules rouges ou du plasma qui lui sera utile.

Pourquoi les appels aux dons de sang sont-ils aussi fréquents ? Pour le moment, rien ne peut remplacer le sang humain. Si le plasma peut se conserver environ un an, les globules rouges peuvent se garder quarante-deux jours mais pour les plaquettes « la durée de vie » est de sept jours seulement.



Prochaines collectes vendredi 13 août 2021 et lundi 27 décembre 2021 de 16h à 19h salle Jacques Escuit de Châteaugay.

Ne venez pas à jeun, prenez RDV et apporter votre pièce d'identité



Facebook « don du sang cebazat blanzat chateaugay »

LA MARCHÉ DE L'ÉCUREUIL



Qui sommes-nous ?

Association apolitique, créée en 2017, qui a pour ambition de soutenir moralement et financièrement, la recherche médicale sur les cancers pédiatriques.

Qui est l'écureuil ?

C'est le doudou préféré de Louise, notre Loulou, décédée en 2013 à l'âge de 5 ans d'une tumeur du tronc cérébral appelée « gliome ».

Très rare et malheureusement mortel, le gliome du tronc cérébral est un cancer qui touche les jeunes enfants âgés en moyenne de 6 ans. Il se situe dans la région du

cerveau et de la moelle épinière qui sont responsables de nombreuses fonctions vitales, à savoir la vision, l'équilibre, la force, le réflexe pharyngé, la toux et la déglutition.

Notre action

Collecter des dons afin de les reverser intégralement à la recherche sur le gliome infiltrant du tronc cérébral du Service cancérologie de l'enfant de l'institut Gustave Roussy (94), dirigé par le Docteur J. Grill.

22 588,50 €, c'est la somme remise au titre de l'année 2020. Elle regroupe tous les dons récoltés lors du Challenge Écureuil Santénergie et La marche de l'écureuil 2020.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles, parrains et marraines, sponsors, partenaires et donateurs.

Prochaine date

Dimanche 19 Septembre 2021 pour la 6^e édition de la marche de l'écureuil à Châtel-Guyon.



www.la-marche-de-lecureuil.jimdo.com
lamarchedelecureuil@gmail.com / facebook

AIPEC

Cette année a été compliquée... La crise sanitaire n'a pas permis à l'association des parents d'élèves de

proposer aux enfants le défilé pour le carnaval. Malgré cela, l'AIPEC continue de lever des fonds permettant aux écoles de Châteaugay de financer des activités et sorties.

Nous avons lancé avec succès un concours de vente de gâteaux Bijou en fin d'année 2020 qui nous a permis de réaliser 1 200 euros de bénéfices. Nos trois meilleures petites vendeuses ont pu récupérer leur prix, un bon cadeau d'une enseigne de magasin de jouets. Un grand merci aux enfants, à leurs parents et entourage, aux commerçants et personnel municipal qui se sont prêtés au jeu. Une nouvelle vente pour Pâques nous a permis de récolter 800 euros en mars de cette année également.

Ces 2 000 euros de recettes permettent d'aider l'école primaire à financer une animation théâtre avec un intervenant qui aura lieu après les vacances de printemps.

Une activité pour les élèves de maternelle est également prévue pour la fin de l'année, le projet est en cours d'élaboration.

Merci à tous pour votre participation en soutien aux écoles de la commune.



aipec63119@gmail.com



MÉDAILLES POUR DES SAPEURS-POMPIERS

Le 8 mai 2021, Monsieur René Darteyre, maire de Châteaugay et le lieutenant Luis Muñoz, ancien chef de centre de Châteaugay, ont remis à l'adjudant Teddy Piani la médaille d'or des sapeurs-pompiers pour 30 ans de service. L'adjudant-chef Sébastien Pinto et le caporal-chef Thierry Montmasson ont reçu la médaille d'argent des sapeurs-pompiers pour 20 ans de service.

Félicitations à tous les trois pour leurs engagements ainsi que l'ensemble des effectifs du centre pour l'investissement de chacun au service du volontariat des sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers de Châteaugay recrutent des volontaires. Si vous êtes intéressés appelez au 06 81 03 80 04

RENON

Filiale du Groupe Eurovia,
Renon est le partenaire local qui réalise vos infrastructures routières, et les travaux d'embellissement de vos villes.

Routes - aménagements urbains - équipements sportifs - industriels et privés - réseaux - terrassement

40, rue Albert Evaux - 63119 Châteaugay
T/ 04 73 23 07 78 - F/ 04 73 23 31 57
renon@eurovia.com
www.eurovia.fr

Auchan
supermarché
CÉBAZAT

Lundi au samedi 8h30 - 19h30
Dimanche 8h30 - 12h45

📞 📺 📦 🎁 📷 ⛽ 🅑

Route de Châteaugay (face sémaphore)
63118 CÉBAZAT

Thierry KERGUELIN
PAYSAGISTE

*Création et entretien
Parcs et jardins*

04 73 78 08 27
kerguelin.paysagiste@gmail.com

*Spécialiste
arrosage
intégré*

*Aménagements
extérieurs
bois*

**8 rue des Carrières
63119 Châteaugay**

**OPTIQUE
NEYRAT**

H & A CUILLERET

Centre commercial
Clermont Nord **Auchan**

04 73 24 65 99
www.optiqueneyrat.fr

Artisans, commerçants, entreprises, si vous souhaitez paraître dans le bulletin municipal de Châteaugay, contactez la régie publicitaire Jacques Juin au **04 43 44 11 00**

Pour tous vos travaux d'entretien d'espaces verts, bénéficiez d'un crédit d'impôt de 2500€ par an*

Entreprise agréée Services à la Personne N° agrément 2006-1-63-010

SI services à la personne

Tonte, Scarification
Taille de haies et arbustes
Entretien de massifs
Désherbage, débroussaillage
Nettoyage haute-pression
Ramassage de feuilles
Broyage et évacuation de déchets verts

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE
04 73 88 10 29

8 rue des Carrières
63119 Châteaugay

Jardins
Dômes Services

*voir règlement de la DGE finance et logement

Couverture - Zinguerie



SARL Duché
4, rue de l'Artisanat
ZAC des Gravieres Sud
63119 CHATEAUGAY
Téléphone : 04 73 24 67 65
Télécopie : 04 73 23 33 28



CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,
Terrassements, Réseaux
Recyclage déblais BTP
Déblais inertes
Sable, Mélange pour béton

*Vente aux professionnels
et aux particuliers*



9, rue des carrières - 63119 CHÂTEAUGAY
Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18



SARL Satellite Garage

Agent Multimarques

Vente VN - VO
Réparation toutes marques
Axa Assurances
Agréé autoroutes
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic
Tél. 04 73 33 51 78
Port. Dépannage 06 83 46 75 30
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

MAIRIE DE CHÂTEAUGAY

1 place Lucien-Bayle 63119 CHÂTEAUGAY
04 73 87 24 35 • 04 73 87 64 83
mairie@chateaugay.fr

www.chateaugay.fr